



SEBA - Syndicat des eaux du Bassin de l'Ardèche (Siren : 250700267)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Largentière
Arrondissement	Largentière
Département	Ardèche
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	09/12/1957
Date d'effet	09/12/1957

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	M. Jean PASCAL

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Palais de Justice de Largentière
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	07110 Largentière
Téléphone	04 75 89 96 96
Fax	04 75 89 96 97
Courriel	seba-eau@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	90 056
Densité moyenne	54,25

Périmètres

Nombre total de membres : 56

- Dont 49 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
07	Aubenas (210700191)	12 563
07	Balazuc (210700233)	368
07	Banne (210700241)	714
07	Beaulieu (210700282)	485
07	Berrias-et-Casteljau (210700316)	734
07	Chandolas (210700530)	495
07	Chassiers (210700589)	1 044
07	Chauzon (210700613)	371
07	Chazeaux (210700621)	115
07	Chirols (210700654)	265
07	Fabras (210700878)	401
07	Faugères (210700886)	114
07	Fons (210700910)	330
07	Grospierres (210701017)	900
07	Joannas (210701090)	326
07	Joyeuse (210701108)	1 725
07	Labeaume (210701157)	661
07	Labégude (210701165)	1 401
07	Lachapelle-sous-Aubenas (210701223)	1 575
07	Lalevade-d'Ardèche (210701272)	1 155
07	Largentière (210701322)	1 858
07	Laurac-en-Vivarais (210701348)	975
07	Les Assions (210700175)	697
07	Malbosc (210701488)	153
07	Meyras (210701561)	954
07	Montréal (210701629)	589
07	Pont-de-Labeaume (210701785)	589
07	Pradons (210701835)	467
07	Prunet (210701876)	139
07	Ribes (210701892)	285
07	Rocher (210701934)	287
07	Rocles (210701967)	248
07	Rosières (210701991)	1 243
07	Ruoms (210702015)	2 301
07	Saint-Alban-Auriolles (210702072)	1 051
07	Saint-Andéol-de-Vals (210702106)	550
07	Saint-André-de-Cruzières (210702114)	486
07	Saint-Julien-du-Serre (210702544)	848
07	Saint-Pierre-de-Colombier (210702825)	463

07	Saint-Privat (210702890)	1 691
07	Sampzon (210703062)	221
07	Sanilhac (210703070)	454
07	Tauriers (210703187)	185
07	Ucel (210703252)	2 129
07	Uzer (210703278)	458
07	Vallon-Pont-d'Arc (210703302)	2 400
07	Vals-les-Bains (210703310)	3 522
07	Vernon (210703369)	237
07	Vinezac (210703435)	1 358

- Dont 7 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
07	CC des GORGES de l'ARDECHE (200039808)	CC
07	CC du Vinobre (240700674)	CC
07	CC Pays d'Aubenas-Vals (240700310)	CC
07	CC PAYS DES VANS EN CEVENNES (200039832)	CC
30	S.I.A.E.P. DE BARJAC (253000053)	SIVU
07	SI d'assainissement et d'eau de St Etienne de Fontbellon St Sernin (250700440)	SIVU
07	SIVOM Olivier de Serres (240700245)	SIVOM

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 4

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)</p> <p>2.1 Pour les collectivités ayant transféré l'ensemble de leurs compétences en distribution d'eau potable et assainissement :</p> <p>- L'étude, la création, l'exploitation et la gestion par tout moyens de tous les services publics de production et de distribution d'eau potable et d'assainissement. - toutes opérations administratives, commerciales, monilières et immobilières pouvant se rattacher directement à l'objet du syndicat est susceptibles d'en faciliter le développement, ainsi que celles liés à la valorisation de son patrimoine. 2.2 Pour les collectivités adhérentes ayant souscrit à l'opération de pont de Veyrières :</p> <p>- La production et la vente en gros d'eau potable à partir de l'usine de pont de Veyrières et de la canalisation principale de transport d'eau potable, jusqu'à et y compris les postes de comptage affectés à chacune des collectivités bénéficiaires. - toutes opérations administratives, commerciales, monilières et immobilières pouvant se rattacher directement à l'objet du syndicat est susceptibles d'en faciliter le développement, ainsi que celles liés à la valorisation de son patrimoine.</p>
<p>- Assainissement collectif</p> <p>2.1 Pour les collectivités ayant transféré l'ensemble de leurs compétences en distribution d'eau potable et assainissement :</p> <p>- L'étude, la création, l'exploitation et la gestion par tout moyens de tous les services publics de production et de distribution d'eau potable et d'assainissement. - toutes opérations administratives, commerciales, monilières et immobilières pouvant se rattacher directement à l'objet du syndicat est susceptibles d'en faciliter le développement, ainsi que celles liés à la valorisation de son patrimoine. 2.2 Pour les collectivités adhérentes ayant souscrit à l'opération de pont de Veyrières :</p> <p>- La production et la vente en gros d'eau potable à partir de l'usine de pont de Veyrières et de la canalisation principale de transport d'eau potable, jusqu'à et y compris les postes de comptage affectés à chacune des collectivités bénéficiaires. - toutes opérations administratives, commerciales, monilières et immobilières pouvant se rattacher directement à l'objet du syndicat est susceptibles d'en faciliter le développement, ainsi que celles liés à la valorisation de son patrimoine.</p>

A la carte : La compétence a été conservée par : SIVOM O. de Serres, Aubenas, Chirols, Fons, SI d'assainissement et d'eau de St Etienne de Fontbellon St Sernin

- Assainissement non collectif

Modification de l'article 1er des statuts comme suit : "Conformément aux dispositions du CGCT relatives aux syndicats mixtes et notamment ses articles L 5711-1, 5711-2 et 5711-3, le Syndicat des Eaux du Bassin de l'Ardèche, désigné sous l'acronyme "S.E.B.A", syndicat mixte à la carte fermé, crée par arrêté préfectoral en date du 9 décembre 1957, est constitué entre : 2 Par représentation-substitution pour la compétence Service Public Assainissement Non Collectif (SPANC), les 4 Communautés de Communes suivantes : - la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche (abréviation : CCGA) - la Communauté de Communes du Vinobre (abréviation : néant) - la Communauté de Communes du Pays d'Aubenas-Vals (abréviation : CCPAV) - la Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes

Aménagement de l'espace

- Etudes et programmation

2.1 Pour les collectivités ayant transféré l'ensemble de leurs compétences en distribution d'eau potable et assainissement :

- L'étude, la création, l'exploitation et la gestion par tout moyens de tous les services publics de production et de distribution d'eau potable et d'assainissement. - toutes opérations administratives, commerciales, monilières et immobilières pouvant se rattacher directement à l'objet du syndicat est susceptibles d'en faciliter le développement, ainsi que celles liés à la valorisation de son patrimoine. 2.2 Pour les collectivités adhérentes ayant souscrit à l'opération de pont de Veyrières : - La production et la vente en gros d'eau potable à partir de l'usine de pont de Veyrières et de la canalisation principale de transport d'eau potable, jusqu'à et y compris les postes de comptage affectés à chacune des collectivités bénéficiaires. - toutes opérations administratives, commerciales, monilières et immobilières pouvant se rattacher directement à l'objet du syndicat est susceptibles d'en faciliter le développement, ainsi que celles liés à la valorisation de son patrimoine.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
07	SM Inforoutes (250702156)	SM ouvert	422 068

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)